



DOCUMENT D'INSCRIPTION REFLEXOLOGIES

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

NATEL :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

PROFESSIONS :

DATE DE NAISSANCE :

- Réflexologie Plantaire thérapeutique – 137h30 présentielle Yverdon – 3100 frs**
20 jours de cours – entre le vendredi 15 septembre 2017 et le vendredi 23 juin 2018
- Réflexologie Palmaire approfondie – 48h présentielle Yverdon – 1090 frs**
6 jours de cours au 2e semestre 2018 (2 blocs de vendredi, samedi, dimanche)
- Réflexologie du Dos selon Ann Lett – 32h présentielle Yverdon – 720 frs**
4 jours de cours jeudi 15, vendredi 16 mars 2018 et jeudi 19, vendredi 20 avril 2018
- Réflexologie Générale – 217h30 présentielle Yverdon – 4615 frs**
30 jours de formation : Reflexologies plantaire + palmaire + dos

Les formations sont reconnues par l'ASCA et satisfont les conditions de formes demandées par le RME.

Un acompte de 300 frs non remboursable est demandé à l'inscription à la formation en réflexologie plantaire

Un acompte de 200 frs non remboursable est demandé pour chaque inscription des formations palmaire et dos

Le solde de la formation se fait dans son intégralité au plus tard une semaine avant le début du cours.

Conditions générales :

- Le présent contrat est conclu entre Le 2^e Cerveau, représenté par Eric Forestier et la personne dont le nom figure à la première page (l'apprenant).
- L'objet du contrat est la fourniture de 137h30 heures (20 journées) de formation en réflexologie.
- Les obligations de l'école Le 2^e Cerveau sont de fournir des prestations conformes au programme décrit dans le descriptif des cours.
- Une fois l'étudiant inscrit, la totalité du montant des cours est due. L'inscription définitive est validée par la signature de ce document et/ou le premier versement (intégral ou partiel).
- Le montant demandé pour la formation est le seul montant demandé. Il n'y a pas de frais de dossier ni d'examen en sus.
- Les cours, le support de cours et le matériel pédagogique sont soumis à la protection par le droit d'auteur. Aucune utilisation ni reproduction n'est autorisée (sauf accord explicite écrit contraire) en dehors du cadre de cette formation.



DOCUMENT D'INSCRIPTION REFLEXOLOGIES

- Pour obtenir le diplôme, 80% de présence au cours est demandée.
- L'apprenant qui ne peut assister à un cours pourra obtenir le polycopié.
- Des vidéos des gestes techniques peuvent être réalisés par les apprenants, sauf demande explicite d'un formateur de ne pas faire d'enregistrement. A ce jour, aucun des formateurs n'a refusé.

- L'apprenant a une année depuis la fin du dernier cours de la session en cours, sauf accord explicite contraire, pour rendre le dossier avec 3 cas pratiques et auto-évaluation de 3 pages sur le parcours de formation). Il doit aussi prouver de 50 séances pratiques et de 3 séances à recevoir par un professionnel.
- Passé le délai d'une année l'apprenant ne pourra prétendre obtenir son diplôme, sauf accord explicite contraire.
- Si le contenu des dossiers ou de l'auto-évaluation ne correspond pas à ce qui est attendu par l'école, il pourra être demandé à l'apprenant d'apporter les modifications nécessaires en vue de la validation de son diplôme.
- Les travaux de l'apprenant seront remis sous format électronique uniquement (pdf). Pas de remise de travail sous forme papier.
- Le formateur dispose de 90 jours fin de mois pour rendre son appréciation sur les travaux rendus et demander le cas échéant les modifications à apporter par l'apprenant. Une fois tous les travaux en ordre, le diplôme et l'annexe sont délivrés dans un délai raisonnable.
- Une attestation de participation aux cours sera remise le jour de la dernière séance de la formation pour ceux qui l'ont demandée.

- Si le formateur ne pouvait assurer certains cours quelles qu'en soient les raisons, les cours seront reprogrammés dans un délai raisonnable, au plus tard avant la fin de la session de l'année suivante. Dans ce cas les cours seront reprogrammés par Doodle ; les jours choisis étant ceux où il y a le plus de participants inscrits.
- Il est possible, qu'une date prévue soit sujette à changement, même si cette situation reste exceptionnelle.

Conclu et signé en 2 exemplaires à Cheyres le,
(Les 2 premières pages seront paraphées avec les initiales des contractants)

Le 2^{ème} Cerveau

L'apprenant

Montant à virer sur le compte : Swiss Post – Postfinance, Nordring 8, CH-3030 Berne

Détenteur du compte : Le 2^e Cerveau, Eric Forestier

Numéro de compte : 12-362554-2

IBAN : CH29 0900 0000 1236 2554 2